

L'AFEV,



C'EST QUOI ?



2026-2027

LIVRET À DESTINATION DES FAMILLES

L'Afev, comment ça marche ?

L'Afev Auvergne est une association créée en 1993 à Clermont-Ferrand qui propose **gratuitement** un accompagnement à la scolarité et une ouverture culturelle aux enfants.

- C'est l'enseignant ou le CPE de l'établissement de l'enfant qui, à la rentrée, identifie les enfants qui peuvent avoir besoin d'un accompagnement.
- L'enfant est motivé pour **apprendre et découvrir**. Il ne pose pas de problème de comportement ou de violence.
- L'établissement vous met en relation avec un·e étudiant·e **bénévole**, et les salarié·es de l'association veillent au bon fonctionnement de l'accompagnement tout au long de l'année. Vous pouvez les contacter à tout moment !

L'école / Le collège

- L'école vous explique le principe de l'accompagnement Afev à vous et à votre enfant et vous demande votre accord.
- L'école ou le collège reste en relation avec l'Afev Auvergne pendant toute l'année.

Vous, Les parents

- Vous accueillez l'étudiant·e à **votre domicile**.
- Vous donnez votre accord ponctuel pour que le/la bénévole emmène votre enfant en sortie culturelle ou sportive.
- La présence d'un·e adulte responsable de l'enfant est **obligatoire** lors de la venue de l'étudiant·e et ce, pour toute la durée de l'accompagnement.
- N'hésitez pas à **prendre le temps de discuter** avec l'étudiant·e, cela le mettra à l'aise et facilitera le lien avec votre enfant.

IMPORTANT



En cas d'absence exceptionnelle de votre part, l'étudiant devra vous faire remplir une **décharge de responsabilité**.

L'étudiant bénévole

- Il/elle s'engage à **aider gratuitement** votre enfant.
- Il/elle vient environ **2 heures par semaine** à votre domicile, en fonction de ses horaires universitaires (cours, examens, vacances...).
- Son accompagnement dure au minimum de **novembre à avril**.
- L'étudiant-e bénévole ne vient pas pendant les vacances scolaires.



Pour rappel : Il/elle est **bénévole** mais aussi **étudiant-e**, il faut donc en tenir compte et les excuser s'ils sont parfois indisponibles.

Sa mission

- Aider votre enfant dans la **réalisation de ses devoirs**, en utilisant des **méthodes ludiques** pour l'intéresser (jeux de société, vidéos...).
- **Donner des conseils** pour aider votre enfant à mieux s'organiser dans son travail.
- Être à l'écoute de votre enfant.
- Faire des **sorties culturelles, sportives et de loisirs** avec votre enfant (cinéma, patinoire, spectacles, musée, jeux...).

Les sorties : comment ça marche ?

Les sorties proposées par l'Afev Auvergne sont toutes gratuites. Elles sont importantes car elles permettent d'offrir une ouverture culturelle à votre enfant.

- Elles peuvent être en **binômes** : l'étudiant fait une sortie seul avec votre enfant (musée, cinéma, match sportif, piscine, spectacle...)
- Elles peuvent être en **groupe** : l'étudiant et votre enfant font une sortie avec d'autres étudiants et enfants de l'Afev Auvergne (pâtisserie, boxe, accrobranche, bowling, musée...). C'est l'occasion de rencontrer d'autres personnes et de se faire de nouveaux amis !

IMPORTANT



Avant chaque sortie, l'étudiant devra vous faire remplir une **autorisation de sortie**.



L'ÉQUIPE DE L'AFEV AUVERGNE EST DISPONIBLE POUR RÉPONDRE
À TOUTES VOS QUESTIONS !

N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER !



Afev Auvergne
52 bis rue du Général Cochet
63000 Clermont-Ferrand



04.73.14.29.90



contact@afevauvergne.fr



www.afevauvergne.fr



Afev Auvergne



@afevauvergne